

« L'état des lieux sur les agressions à caractère sexuel et la violence conjugale : services en français et enjeux prioritaires dix ans après les États généraux de 2004 »

Disponible en ligne :

- Document intégral, 190 pages : « Éliminer la violence faite aux femmes en Ontario français : une tâche ardue », par Marie-Luce Garceau et Ghislaine Sirois. En ligne : http://aocvf.ca/wp-content/uploads/2014/11/État_des_lieux_Rapport_version_imprimerie.pdf
 - Sommaire en français : http://aocvf.ca/wp-content/uploads/2014/11/Sommaire-Etats_des_lieux-EG-2014_FR_vf.21aout2014.pdf
 - Sommaire en anglais : http://aocvf.ca/wp-content/uploads/2014/11/Sommaire-Etats_des_lieux-EG-2014_ENG_vf.21aout2014.pdf
-

Dans le cadre de l'organisation des États généraux 2014 qui se tiennent à Ottawa les 25, 26 et 27 novembre 2014, Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF) présente un bilan des développements qui se sont produits dans le secteur de la violence faite aux femmes (VFF) en Ontario français. Le rapport intitulé : *Éliminer la violence faite aux femmes en Ontario français : une tâche ardue*, présente l'évolution des services en français (SEF) dans le secteur de la VFF de 2004 à 2013. De plus, il présente les principales préoccupations des intervenantes, des directrices et des gestionnaires des organismes membres d'AOcVF offrant des SEF en matière de violence à caractère sexuel et de violence conjugale.

- **Le premier objectif** du rapport est de présenter un bilan des dix dernières années afin d'alimenter la réflexion des intervenantes, des directrices et gestionnaires, de la communauté et des gouvernements sur l'importance (et l'obligation) de mettre en place un réseau complet de services en français (SEF) à la grandeur de l'Ontario. Ce réseau permettrait de répondre aux besoins des femmes francophones aux prises avec de la violence.
- **Le second objectif** du rapport est de favoriser la concertation, préalablement aux États généraux de 2014, entre les SEF, les différents organismes actifs en matière de violence faite aux femmes et les ministères responsables.
- **Le troisième objectif** est d'identifier les réussites, les difficultés, les lacunes et les besoins dans trois aspects fondamentaux de l'offre de services en français : l'accès aux services en français, les enjeux concernant les femmes, l'ensemble des outils d'intervention, de formation et de sensibilisation requis en vue du travail d'élimination de toutes les formes de violence faite aux femmes.

- **Le quatrième objectif** du rapport est de proposer collectivement, lors des États généraux et pour les prochaines années, des pistes d'actions en vue d'alimenter le développement d'un réseau très solide de services en français, visant à éliminer la violence faite aux femmes sous toutes ses formes, dans toutes les régions de l'Ontario.

Dans la première partie du document, les auteures font un bref retour sur les recommandations issues des États généraux de 2004, point de départ du présent rapport. Ensuite, elles discutent de l'évolution de l'approche féministe dans le secteur de la VFF ce qui leur permet d'affirmer que l'analyse féministe intersectionnelle a été une approche très importante dans l'offre des SEF en matière de VFF. En effet, l'analyse féministe intersectionnelle permet de mieux répondre aux besoins des femmes dans toutes leurs diversités.

Les auteures s'intéressent au contexte politique de la dernière décennie, soulignant l'adoption et la mise en œuvre par le gouvernement provincial de deux très importants plans d'action : le *Plan d'action ontarien contre la violence familiale* (2005) et *Changer les attitudes, changer les vies, Plan d'action de l'Ontario contre la violence à caractère sexuel* (2011). Ces deux plans proposent une analyse féministe de la violence faite aux femmes et des mesures concrètes pour améliorer l'accès aux services et l'efficacité du système judiciaire. De plus, ils mettent à la disposition de la communauté des ressources afin d'améliorer la sensibilisation communautaire et la formation dans divers milieux d'intervention auprès des femmes aux prises avec de la violence. Les deux plans d'action contiennent des mesures spécifiques aux femmes francophones, mesures qui ont été des facteurs favorables au développement des SEF en matière de VFF au cours de la période allant de 2005 à 2013.

Toutefois, le rapport indique qu'au niveau du gouvernement fédéral plusieurs décisions ont eu un impact négatif sur les droits à l'égalité des femmes, dont la fin du financement de la recherche par Condition féminine Canada, l'élimination de l'entente fédérale-provinciale-territoriale sur les garderies, l'abolition du régime des armes à feu, entre autres.

Dans la seconde partie du rapport, les auteures abordent la question du développement des SEF en matière de VFF durant la période de 2005 à 2013 et présentent les portraits régionaux. Puis, elles décrivent les principaux moyens qui ont été mis en place afin d'améliorer la qualité des SEF en VFF : la formation, la sensibilisation et l'éducation, la création de divers outils et la concertation. Ce sont là quelques-unes des clés de la réussite des femmes qui travaillent au développement des SEF en matière de VFF.

Dans la troisième partie du rapport, les auteures présentent quelques statistiques récentes et décrivent les principaux enjeux qui ont été au cœur des préoccupations des usagères et des intervenantes en VFF au cours des dix dernières années. En premier lieu, elles soulignent, en matière d'agression à caractère sexuel (ACS), que la persistance des mythes continue d'affecter la manière dont sont perçues les victimes et les survivantes par

leur entourage et les diverses personnes impliquées dans les systèmes de santé ou juridique. Par la suite, elles présentent plusieurs enjeux liés aux ACS dont : la violence dans la prostitution, la pornographie, l'hypersexualisation des fillettes, les agressions facilitées par diverses drogues, les viols lors de conflits armés, l'intimidation sur Internet.

En second lieu, elles présentent quelques données récentes sur la violence conjugale (VC) puis, elles abordent les enjeux et les barrières liés à la VC dont : la pauvreté, l'accès à la justice, les doubles accusations, le harcèlement criminel, l'élimination du registre des armes à feu. Elles discutent aussi de la question des événements médiatisés et de l'impact du ressac qui s'exprime contre le mouvement d'élimination de la VFF.

En troisième lieu, les auteures traitent des enjeux communs aux deux problématiques : l'utilisation de plus en plus fréquente d'une approche qui ne tient pas compte du genre, par exemple, dans les programmes sur la prévention de l'intimidation, la place des hommes dans les services destinés aux femmes, la professionnalisation de l'intervention dans les services communautaires et féministes et, le défi de la relève dans les SEF.

La quatrième partie du rapport permet aux auteures de proposer des pistes de solutions ainsi qu'un exercice de réflexion qui sert à préparer les participantes et participants aux États généraux de novembre 2014. Ceux-ci sont une occasion unique de faire le point sur les réussites et les meilleures pratiques des dix dernières années. De plus, ce sera un moment privilégié pour dire les difficultés, les lacunes et les besoins au sujet du développement des services en français en matière de violence faite aux femmes. Finalement, il s'agira de proposer collectivement, et pour les prochaines années, des pistes d'actions en vue d'alimenter le développement d'un réseau très solide de services en français, visant à éliminer la violence faite aux femmes sous toutes ses formes, dans toutes les régions de l'Ontario.

Beaucoup de travail a été accompli au cours des 20 dernières années afin de développer des SEF de qualité en matière de violence faite aux femmes en Ontario, mais beaucoup reste encore à faire avant que la violence faite aux femmes et aux enfants soit éradiquée et que l'égalité réelle pour toutes et tous soit atteinte.